

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la première (1^{re}) assemblée ordinaire du Conseil d'administration de la quarante-cinquième (45^e) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 30 septembre 2014 à 18 h 30, à la salle André-Surprenant (C-300-b).

Sont présents :

- Mme Johanne April
- M. Paul Calce
- Mme Caroline Chiasson
- M. Yannick Coulibeuf
- M. Robert Drolet
- Mme Stéphanie Gareau
- M. Jacques Gariépy
- M. Charles-Étienne Gill
- Mme Valérie Laplante
- M. Maxime Lefebvre
- M. Jessy Létourneau
- M. Hubert Maisonneuve
- Mme Josée Mérineau
- Mme Francine Paquette
- Mme Carole Rivest Turgeon
- M. Pierre-Luc Tremblay

Se sont excusés :

- M. Jean-François Cloutier
- Mme Marie-Josée Couillard
- M. Stéphane Gauthier (présent par téléphone pour la dernière partie de l'assemblée)

Sont invités :

- M. Alain Aubuchon
- Mme Carole Bradley
- M. François Adam
- Mme Janic Lauzon

M. Stéphane Gauthier est présentement à Québec, ce qui l'empêchera de présider la séance. M. Pierre-Luc Tremblay, vice-président, le remplacera. M. Gauthier sera rejoint par téléphone lors de la pause.

M. Tremblay souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie, tout comme les invités, pour leur présence. Il mentionne que Mme Josée Mérineau a été élue par acclamation le 17 septembre dernier. M. Jessy Létourneau a également été élu pour un second mandat et Mme Valérie Laplante se joint au Conseil à titre d'étudiante du secteur technique.

Le président d'assemblée constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée à 18 h 35. Mme Diane Bournival agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour

- 01.01.01 Adoption de l'ordre du jour
- 01.07.02 Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 18 juin 2014
- 01.07.03 Suites au procès-verbal de la réunion le 18 juin 2014
- 01.01.04 Examen des procès-verbaux des réunions du Comité exécutif tenues les 10 et 18 juin, 19 août et 12 septembre 2014
- 01.01.05 Rapports du président, de la directrice générale et de la directrice des études
- 01.01.06 Rapport de la Commission des études
- 01.01.07 Résolution – Création d'un département de Techniques d'éducation spécialisée au Centre collégial de Mont-Laurier
- 01.01.08 Résolution - Bilan des priorités institutionnelles 2013-2014
- 01.01.09 Résolution - Priorités institutionnelles 2014-2015
- 01.01.10 Résolutions - Bilan 2013-2014 du Centre de développement des composites du Québec
Plan de travail 2014-2015 du CDCQ
- 01.01.11 Résolutions - Bilan 2013-2014 de l'Institut du Transport avancé du Québec
Plan de travail 2014-2015 de l'ITAQ
- 01.01.12 Résolution - Nominations à la Commission des études
- 01.01.13 Résolution – Budget révisé du fonds de fonctionnements 2014-2015
- 01.01.14 Information – Relance des diplômés 2014
- 01.01.15 Élections
 - Présidence
 - Vice-présidence
 - Comité exécutif
 - Autres comités (déontologie, évaluation et renouvellement DG et DE, comité d'appel)
- 01.01.16 Information - Renouvellement de mandat à la direction générale et à la direction des études
- 01.01.17 Divers (avis de motion modification règlement n^{os} 1, 4, 7 et 8)
CSeries vol procédure d'urgence
- 01.01.18 Information : Fondation, Vol CSeries
- 01.01.19 Levée de l'assemblée.

01.01.01 Adoption de l'ordre du jour

M. Charles-Étienne Gill propose de permuter l'ordre du jour afin que le point relatif à la création d'un département de Techniques d'éducation spécialisée au Centre collégial de Mont-Laurier soit traité avant les autres points de décision afin de libérer Mme Christine Charbonneau, qui s'est déplacée de Mont-Laurier à la demande de M. Gill et que les autres points soient ensuite traités selon l'ordre de présentation. M. Jessy Létourneau appuie cette proposition :

« d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté avec la permutation proposée ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.07.02 Adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue le 18 juin 2014

Comme les membres du Conseil ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, la secrétaire est dispensée de la lecture de celui-ci.

Mme Caroline Chiasson, appuyée par M. Jessy Létourneau, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 18 juin 2014, tel qu'il a été présenté.

Cette proposition pour l'adoption du procès-verbal est adoptée à l'unanimité.

01.07.03 Suites au procès-verbal de la réunion le 18 juin 2014

Mme Francine Paquette n'a aucun suivi à apporter à ce procès-verbal.

01.01.04 Examen des procès-verbaux des réunions du Comité exécutif tenues les 10 et 18 juin, 19 août et 12 septembre 2014

Mme Paquette résume les sujets qui furent étudiés lors des réunions du Comité exécutif tenues les 10 et 18 juin, 19 août et 12 septembre dernier.

Il y aurait lieu de modifier le procès-verbal de la réunion du 10 juin, au point 13.5 il est mentionné que l'embauche est rétroactive au 19 juin mais c'était au 19 mai.

Des questions sont posées relativement à certains sujets et Mme Carole Bradley répond à celles-ci. En ce qui concerne le renouvellement de l'entente relative aux droits d'auteurs avec Copibec, Mme Carole Rivest Turgeon mentionne qu'un suivi sera fait bientôt par Mme Marie-Andrée Trudel auprès des enseignants.

01.01.05 Rapports du président, de la directrice générale et de la directrice des études

Président

M. Pierre-Luc Tremblay mentionne que les entrevues de sélection pour le poste de directeur de la vie étudiante ont eu lieu et le comité de sélection a émis sa recommandation. Une centaine de candidatures ont été reçues, quatre candidats ont été convoqués en entrevue et trois se sont présentés. Le concours relatif au poste de directeur des ressources matérielles se déroule présentement.

Directrice générale

Mme Francine Paquette rappelle qu'un complément d'information à la demande d'obtention du programme Techniques juridiques a été envoyé au MESRS en espérant une réponse favorable de sa part.

L'activité d'accueil du personnel tenue le 20 août dernier a connu un franc succès et le dîner qui a suivi a permis de visiter la cafétéria fraîchement rénovée. Les travaux de réfection de la piscine progressent selon l'échéancier prévu. Le projet d'agrandissement du gymnase du Centre collégial de Mont-Laurier a reçu l'appui de la ville, qui a adopté une résolution confirmant leur implication à titre de partenaire pour la réalisation de ce projet. Les professionnels œuvrant à l'agrandissement du Collège ont entrepris les travaux de conception des plans. Le 7 septembre, le ministre Bolduc a témoigné une grande ouverture et son appui, lors de sa visite au Centre collégial de Mont-Tremblant. Le lendemain, le député de Saint-Jérôme, M. Pierre-Karl Péladeau a visité le Collège.

Le projet Déclic a repris ses activités et nous avons reçu une délégation malienne, ici et à Mont-Laurier. Mme Paquette mentionne qu'elle a assisté à l'inauguration de l'Institut des sciences de la forêt feuillue tempérée (ISFORT), qui devient le premier jalon de l'arrivée des sciences naturelles à l'UQO. Mme Paquette termine en rapportant que des nouvelles peu encourageantes ont été entendues lors du dernier Forum des DG, incluant les coupures budgétaires, l'autorisation qui aurait été accordée au Collège Lionel-Groulx pour deux cohortes en Soins infirmiers et de l'annonce la décision du PDG de la Fédération des cégeps de ne pas renouveler son mandat.

Directrice des études

Mme Carole Rivest Turgeon mentionne que le Collège compte 119 étudiants de moins qu'à pareille date l'an dernier, avec 309 étudiants à Mont-Laurier, 195 à Mont-Tremblant (dont 12 en Soins infirmiers à Sainte-Agathe) et 4668 étudiants à Saint-Jérôme. Le lancement de la première cohorte (13 étudiants) en Techniques d'analyses biomédicales (TAB) a eu lieu à Val-d'Or. Ce partenariat avec le Cégep de l'Abitibi-

Témiscamingue répond à une demande formulée par cette région qui souffre d'un manque de main-d'œuvre.

Le 18 septembre, lors du gala annuel de Forces AVENIR, M. Alexandre Raymond Desjardins, a reçu le prestigieux prix « AVENIR étudiant engagé », décerné aux trois étudiants de la province s'étant le plus illustrés dans la dernière année par leur implication dans des projets sociaux.

Les villes de Saint-Jérôme et Mirabel unissent leurs efforts et atouts pour obtenir les Jeux du Québec hiver, du 3 au 11 mars 2017. Le dossier de candidature sera déposé en décembre. Si cette candidature est retenue, le Collège, offrira ses plateaux pour l'entraînement, la préparation des athlètes ou pour la compétition. M. Richard Campeau et Mme Carole Rivest Turgeon travaillent avec le comité et une résolution d'appui sera bientôt demandée aux membres du Conseil.

01.01.06 Rapport de la Commission des études

En l'absence de M. Jean-François Cloutier, vice-président de la Commission des études, Mme Rivest Turgeon résume la rencontre tenue le 17 septembre. Elle rappelle que cette première séance est plus informative, permettant d'expliquer le fonctionnement de cette instance. Des sous-comités ont été formés pour la révision de la politique sur la fraude et le plagiat et pour celle portant sur le calendrier scolaire. Un avis a également été modifié car il avait été déposé à la direction des études au lieu du Conseil.

01.01.07 Résolution – Création d'un département de T.E.S. au Centre collégial de Mont-Laurier

Mme Carole Rivest Turgeon présente l'état de la situation.

Éléments de contexte :

- Le programme TES a été offert au Centre collégial de Mont-Laurier suite à l'obtention d'une autorisation provisoire du Ministère pour trois cohortes d'étudiants. Le programme s'offrait au deux ans.
- À l'automne 2012, le Collège admettait les étudiants de la 3^e et dernière cohorte de l'autorisation provisoire.
- Le Collège, après avoir analysé le placement des diplômés et les besoins du milieu, a décidé d'offrir le programme à l'automne 2014 pour un groupe d'étudiants en utilisant l'autorisation permanente du programme. Cette décision est pour l'automne 2014 et ne présume pas que le Centre continuera à offrir le programme tous les deux ans.

- Dès le début du programme, les enseignants ont été associés à un département qui regroupait tous les programmes avec autorisation provisoire (Soins infirmiers et TID). Il n'y a pas eu de création de département TES.
- Les enseignants de TES ont eu les libérations de tâches habituelles pour l'implantation de leur programme, la coordination du comité programme et la coordination des stages.
- Le Collège a invité un enseignant de TES à assister aux réunions des coordonnateurs. Lors de ces rencontres, les demandes sont effectuées (ex. plan de travail, bilan du plan de travail) et l'enseignant a effectué le travail sans avoir le titre de coordinateur du département.
- Le nombre d'enseignants pour ce programme varie d'une session à l'autre et même d'une année à l'autre. Lors de l'admission à l'automne 2012, il y avait deux groupes. L'admission à l'automne 2014 se limitait à un seul groupe.

Donc, selon nos prévisions des ressources enseignantes, il est peu probable qu'il y ait plus de trois enseignants à temps complet et il y a même une session où il y aura qu'un seul enseignant. En créant le département, une libération de 0.15 ETC serait accordée à un enseignant pour coordonner un département donc l'effectif varie de 1 à 3 enseignants. De plus, le total des libérations accordées ne pouvant pas dépasser les ressources allouées, tous les autres départements se verraient diminuer leur libération.

- Le Collège, en acceptant d'offrir le programme au Centre collégial de Mont-Laurier à l'automne 2014, a intégré les enseignants de TES au département des Sciences humaines, étant donné qu'une des enseignantes en TES fait aussi partie du département de Sciences humaines. De plus, le département de Sciences humaines compte tous les enseignants des disciplines contributives de TES. Ce n'est pas une exception que des enseignants de plus d'un programme fassent partie d'un même département.
- Le département de Sciences humaines a émis des réserves et même son désaccord mais l'intégration s'est quand même effectuée.
- Le département n'est pas un lieu de discussion concernant le programme. Ces discussions se font au comité de programme et le comité de programme pour TES existe et reçoit les ressources nécessaires (libérations).
- Toutes ces informations ont été présentées et discutées à la Commission des études qui a émis un avis favorable au Conseil d'administration pour la création du département. C'est une décision prise à la majorité.
- La direction des études ne peut pas recommander la création du département compte tenu qu'il n'y a aucune pérennité dans l'offre du programme au Centre collégial de Mont-Laurier, du faible effectif d'enseignants qui composerait le département et dans le contexte où les ressources attribuées aux coordinations départementales sont limitées et que l'ajout d'un département diminue les ressources des autres.

CONSIDÉRANT QUE le programme n'est pas offert de façon permanente et régulière au Centre collégial de Mont-Laurier;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a jamais plus que 3 enseignants dans ce programme et qu'à certaines sessions, il n'y a qu'un seul enseignant;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction des études.

CONSIDÉRANT que Mme Christine Charbonneau présente des informations aux membres du Conseil et dépose des documents

Considérant les périodes de temps accordées à Mme Charbonneau pour présenter ses arguments et considérant les discussions qui s'en suivent.

Considérant que plusieurs membres ont des interrogations et n'ont pas eu le temps de prendre connaissance des documents apportés par Mme Charbonneau.

M. Charles-Étienne Gill, appuyé par M. Jessy Létourneau, propose :

« que ce point soit reporté à une assemblée subséquente afin que les membres puissent prendre connaissance des documents déposés séance tenante et se prononcer ensuite ».

C.A. 1 (2014-2015)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.01.08 Résolution - Bilan des priorités institutionnelles 2013-2014

Lors de la séance du Conseil tenue le 24 septembre 2013, les priorités institutionnelles de l'année scolaire 2013-2014 du Cégep de Saint-Jérôme ont été présentées et adoptées. Ces priorités institutionnelles avaient été établies en fonction du plan stratégique et de réussite 2009-2014 du Collège.

CONSIDÉRANT que le bilan des priorités institutionnelles 2013-2014 incluant l'énumération des faits saillants de l'année a été dressé par les membres du Comité de direction du Collège, et que ce bilan est présenté afin qu'il soit entériné par les membres du Conseil d'administration.

M. Maxime Lefebvre, appuyé par M. Paul Calce, propose :

« d'entériner le bilan des priorités institutionnelles du Cégep de Saint-Jérôme pour l'exercice 2013-2014, tel qu'il a été présenté par la directrice générale du Collège ».

C.A. 2 (2014-2015)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.01.09 Résolution - Priorités institutionnelles 2014-2015

Mme Francine Paquette rappelle que ces priorités institutionnelles 2014-2015 ont été élaborées en fonction du plan stratégique 2014-2019.

CONSIDÉRANT que le Collège présente ses priorités institutionnelles chaque année aux membres du Conseil d'administration.

CONSIDÉRANT que les priorités institutionnelles 2014-2015 ont été discutées et établies par le Comité de direction et partagées en collaboration avec le personnel d'encadrement du Collège.

CONSIDÉRANT que ces priorités découlent du Plan stratégique et de réussite 2014-2019 du Collège adopté par le Conseil d'administration en juin dernier après une vaste consultation et participation de la communauté collégiale et du milieu.

CONSIDÉRANT que ces priorités institutionnelles 2014-2015 sont présentées aux membres du Conseil d'administration par la directrice générale du Collège.

M. Yannick Coulibeuf, appuyé par M. Jacques Gariépy, propose :

« d'entériner les priorités institutionnelles de l'exercice 2014-2015 découlant du Plan stratégique 2014-2019, telles qu'elles ont été rédigées et présentées par la directrice générale du Collège ».

C.A. 3 (2014-2015)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.01.10 Résolutions - Bilan 2013-2014 du Centre de développement des composites du Québec et plan de travail 2014-2015

Mme Janic Lauzon, directrice du CDCQ, présente le bilan 2013-2014 en expliquant les résultats financiers provisoires et le plan de travail pour l'année en cours. Elle

mentionne également les mesures prises pour assurer des retombées sur l'enseignement et une gestion efficace et efficiente des opérations du CDCQ.

CONSIDÉRANT que les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) doivent, aux fins de reddition de comptes, produire annuellement certains documents, dont leur rapport annuel et leur plan de travail de l'année à venir.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'annexe budgétaire S-008, le plan de travail et le rapport annuel des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) doivent être approuvés par résolution du conseil d'administration avant d'être acheminés à la Direction du soutien aux établissements du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de la Science (MESRS).

CONSIDÉRANT que le rapport annuel présenté aux membres du Conseil répond à des exigences précises en termes de formulation et d'objets et ne constitue pas un rapport de promotion pour le centre, la circulation de ce document est limitée aux personnes concernées au MESRS et au MEIE.

Considérant que la directrice du CDCQ présente le rapport annuel de l'année 2013-2014 et le plan de travail 2014-2015 du CDCQ.

M. Maxime Lefebvre, appuyé par M. Jacques Gariépy, propose :

« d'entériner le rapport annuel de l'exercice 2013-2014 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) tel qu'il a été présenté; et

d'entériner le plan de travail du Centre de développement des composites du Québec pour l'année 2014-2015, tel qu'il a été présenté ».

C.A. 4 (2014-2015)

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

01.01.11 Résolutions - Bilan 2013-2014 de l'Institut du Transport avancé du Québec et plan de travail 2014-2015

M. François Adam, directeur de l'ITAQ, présente le bilan et le plan de travail.

CONSIDÉRANT que les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) doivent, aux fins de reddition de comptes, produire annuellement certains documents, dont leur rapport annuel et leur plan de travail de l'année à venir.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'annexe budgétaire S-008, le plan de travail et le rapport annuel des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) doivent être approuvés par résolution du conseil d'administration avant d'être acheminés à la Direction du soutien aux établissements du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS).

CONSIDÉRANT que le rapport annuel présenté aux membres du Conseil répond à des exigences précises en termes de formulation et d'objets et ne constitue pas un rapport de promotion pour le centre, la circulation de ce document est limitée aux personnes concernées au MESRS et au MEIE.

CONSIDÉRANT que le directeur de l'ITAQ présente le rapport annuel de l'année 2013-2014 et le plan de travail 2014-2015 de l'ITAQ.

Mme Johanne April, appuyée par M. Robert Drolet, propose :

« d'entériner le rapport annuel de l'exercice 2013-2014 de l'Institut du transport avancé du Québec (ITAQ) tel qu'il a été présenté; et

d'entériner le plan de travail de l'Institut du transport avancé du Québec (ITAQ) pour l'année 2014-2015, tel qu'il a été présenté ».

C.A. 5 (2014-2015)

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

01.01.12 Résolution - Nominations à la Commission des études

CONSIDÉRANT le *Règlement numéro 15 concernant la Commission des études*.

CONSIDÉRANT que les membres sont nommés au Conseil d'administration, suite à une recommandation de l'Assemblée générale des professeurs du Cégep de Saint-Jérôme, après désignation par leur groupe respectif ou à titre de coordonnateur de département.

CONSIDÉRANT qu'au 18 juin dernier, il y avait des désignations qui n'étaient pas complétées.

CONSIDÉRANT que d'autres nominations ont été effectuées depuis la dernière assemblée du Conseil et qu'il y a lieu de compléter la composition de la Commission des études 2014-2015 et que ce nom est ajouté sur la liste présentée.

CONSIDÉRANT que lors de l'assemblée générale de l'AGES tenue le 23 septembre, Mme Catherine Lessard a été nommée pour siéger à la Commission des études à titre d'étudiant du secteur technique.

M. Charles-Étienne Gill, appuyé par M. Hubert Maisonneuve, propose :

« de nommer à titre de membres de la Commission des études du Cégep de Saint-Jérôme, pour l'année 2014-2015, les personnes dont le nom apparaît sur la liste des membres, laquelle a été transmise par la direction des études, en conformité avec l'article 3 du *Règlement numéro 15* ».

C.A. 6 (2014-2015)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

01.01.13 Résolution – Budget révisé du fonds de fonctionnement 2014-2015

CONSIDÉRANT qu'une deuxième révision budgétaire a été demandée au personnel d'encadrement.

CONSIDÉRANT que depuis l'adoption du budget provisoire, en juin 2014, de nouveaux chiffres sont disponibles et qu'ils ont un impact direct sur le budget du fonds de fonctionnement du Collège (tels que les crédits budgétaires).

CONSIDÉRANT que ce budget révisé du fonds de fonctionnement 2014-2015 a été présenté aux membres du Comité exécutif par la direction du Service des finances et que ceux-ci recommandent aux membres du Conseil de l'entériner.

CONSIDÉRANT que la directrice du Service des finances présente le budget révisé, qui lors de la présentation effectuée en juin 2014, montrait un excédent des dépenses sur les revenus de 136 132 \$ et une affectation du solde de fonds avait été adoptée pour le montant du déficit prévu, tel qu'il appert de la résolution C.A. 48 (2013-2014).

CONSIDÉRANT que le budget du fonds de fonctionnement révisé présente un excédent des dépenses sur les revenus de 624 000 \$ et que l'affectation du solde de fonds doit être modifiée en conséquence.

CONSIDÉRANT que le solde du fonds, après cette affectation, se retrouve en deçà de 500 000 \$ qui est minimalement requis.

CONSIDÉRANT qu'il y a une affectation du solde de fonds non engagée (pour l'agrandissement du Collège) et qu'il est souhaitable de modifier le montant de cette affectation afin de conserver le montant de 500 000 \$ dans notre solde de fonds.

Mme Johanne April, appuyée par M. Robert Drolet, propose :

« d'entériner le budget du fonds de fonctionnement révisé pour l'année 2014-2015, tel qu'il a été présenté par la directrice du Service des finances et d'approuver une affectation du solde de fonds pour couvrir l'excédent des dépenses sur les revenus; et à cet effet

de modifier l'affectation du solde de fonds qui était de 136 132 \$ lors de l'adoption du budget provisoire et qui sera modifié pour un montant de 624 000 \$; et

de modifier l'affectation du solde de fonds non-engagée pour la réfection des espaces existants, qui était d'un montant de 2 035 000 \$ aux termes de la résolution C.A. 10 (2013-2014) et dont le montant sera dorénavant de 1 755 000 \$ afin de conserver un solde de fonds de 500 000 \$ ».

C.A. 7 (2014-2015)

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

M. Stéphane Gauthier est appelé et se joint à l'assemblée, par téléphone.

01.01.14 Information – Relance des diplômés 2013

La méthodologie utilisée et les résultats de la relance de mai 2013 sont présentés par M. Alain Aubuchon. Il est noté que certains étudiants de certaines techniques sont plus difficiles à rejoindre, à cause des horaires de travail. Le document produit par le Service de la vie étudiante sera déposé sur le site Atlas au cours des prochains jours. M. Aubuchon explique en terminant, les changements qui seront apportés pour la prochaine relance.

01.01.15 Élections

❖Présidence

La présidente d'élection, Mme Francine Paquette, mentionne que seuls les **membres de l'externe** sont éligibles à la présidence et à la vice-

présidence du Conseil d'administration. Elle fait lecture du nom des membres de l'externe.

Elle fait un tour de table pour connaître l'intérêt des membres de l'externe à occuper ce poste. M. Pierre-Luc Tremblay se dit intéressé à la présidence. S'il est élu, il travaillera en étroite collaboration avec le vice-président. M. Stéphane Gauthier mentionne que ce poste est très important pour lui, mais qu'il a une année professionnelle très chargée et pour cette raison, il convoite plus le poste de vice-président.

Les autres membres de l'externe déclinent l'invitation à la présidence. Ne recevant aucune autre proposition de nomination :

M. Pierre-Luc Tremblay est élu par acclamation, président du Conseil d'administration du Collège, pour un mandat d'un an.

❖ Vice-présidence

La présidente d'élections effectue un nouveau tour de table pour connaître l'intérêt des membres de l'externe à occuper ce poste, qui était occupé par M. Pierre-Luc Tremblay depuis l'année l'an dernier.

M. Stéphane Gauthier avait précédemment manifesté son intérêt. Aucune autre proposition de candidature n'est apportée :

M. Stéphane Gauthier est élu par acclamation, vice-président du Conseil d'administration du Collège, pour un mandat d'un an.

❖ Comité exécutif

Le comité exécutif comprend le président et la directrice générale d'office, ainsi que deux (2) membres issus de l'externe, dont le vice-président et deux (2) membres provenant de l'interne, dont la directrice des études. Pour l'exercice 2013-2014, le comité était composé de Jacques Gariépy, Francine Paquette, Pierre-Luc Tremblay, Stéphane Gauthier et Carole Rivest Turgeon.

La présidente d'élection fait lecture des postes à pourvoir. La période de mises en nomination est ouverte. On demande si les membres ont un intérêt à ce poste.

Poste - membre issu des groupes externes (1), car V-P est membre d'office:

M. Jacques Gariépy mentionne qu'il aimerait renouveler son mandat et continuer à siéger à ce comité. Ne recevant aucune autre proposition de candidature, **M. Jacques Gariépy est élu par acclamation.**

Poste de membre issu des groupes internes (1), car DE est membre d'office :

M. Maxime Lefebvre mentionne qu'il est intéressé à occuper ce poste. Ne recevant aucune autre proposition, la présidente d'élections déclare **M. Maxime Lefebvre** élu à titre de membre issue de l'interne

La composition du Comité exécutif pour l'année 2014-2015 est :

- ⇒ M. Pierre-Luc Tremblay, président du Conseil
- ⇒ M. Stéphane Gauthier, vice-président
- ⇒ Mme Francine Paquette, présidente du Comité exécutif
- ⇒ Mme Carole Rivest-Turgeon, directrice des études
- ⇒ M. Jacques Gariépy, membre provenant de l'externe
- ⇒ M. Maxime Lefebvre, membre de l'interne

❖ **Comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études qui sera chargé du renouvellement des mandats DG et DE**

En conformité avec le Règlement numéro 11, le **président** du Conseil siège d'office au Comité d'évaluation du directeur général et de la directrice des études, accompagné de **deux (2) autres membres** qui occupent un siège réservé à un administrateur issu du **milieu externe** du Collège. La directrice générale s'ajoute à ce comité lors de l'évaluation de la directrice des études.

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination des membres qui composeront, avec le président du Conseil, le Comité d'évaluation du directeur général et de la directrice des études, pour l'exercice 2014-2015, la présidente d'élection demande aux membres de l'externe s'ils sont intéressés.

MM. Stéphane Gauthier et Robert Drolet mentionnent qu'ils sont intéressés à siéger à ce comité.

Ne recevant aucune autre proposition, la présidente d'élections déclare que MM. Stéphane Gauthier et Robert Drolet sont élus par acclamation.

Le comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études, pour l'année 2014-2015, sera donc formé de :

M. Robert Drolet

M. Stéphane Gauthier

M. Pierre-Luc Tremblay

Mme Francine Paquette (qui s'ajoutera l'évaluation et le renouvellement de mandat de la directrice des études).

❖ **Comité de déontologie**

En accord avec le Règlement (18) sur le code de déontologie des administrateurs, le Conseil nomme, chaque année, les membres du comité de déontologie.

Le comité est formé de deux membres (un provenant du personnel du Collège et l'autre de l'externe) ainsi que du président du Conseil.

Il y a lieu de procéder à la nomination des deux membres au comité de déontologie pour l'année 2014-2015.

La présidente demande s'il y a des propositions de mises en nomination pour siéger au sein de ce comité.

Mme Stéphanie Gareau et Mme Caroline Chiasson mentionnent qu'elles sont intéressées. Aucune autre proposition de candidature n'est présentée. **Mesdames Caroline Chiasson et Stéphanie Gareau formeront, avec le président du Conseil, le comité de déontologie pour l'année 2014-2015.**

❖ **Comité d'appel**

En accord avec l'article 35 du *Règlement no 14 Code de vie*, un comité d'appel est formé. Ce comité agira pour recevoir et entendre la demande de révision d'une suspension d'un étudiant de plus de 3 jours et de renvoi du Collège. Le comité d'appel est composé de trois membres externes faisant partie du conseil d'administration du Collège. Leur mandat est d'une année. Lors de chaque demande de révision, au moins deux membres doivent être impliqués dans le processus de révision.

Il y a lieu de procéder à la nomination des **trois membres de l'externe** qui formeront le comité d'appel pour l'année 2014-2015. Lors d'une séance, au moins 2 membres doivent être présents.

La présidente d'élection demande s'il y a des propositions de mises en nomination pour siéger au sein de ce comité.

MM. Pierre Luc Tremblay, Stéphane Gauthier et Robert Drolet sont intéressés à participer à ce comité et ils formeront le comité d'appel pour l'année 2014-2015.

01.01.16 Information - Renouvellement de mandat à la direction générale et à la direction des études

Il est mentionné que ce point sera traité par le Comité d'évaluation de la directrice générale et de la directrice des études nouvellement constitué.

01.01.17 Divers (avis de motion modification règlement nos 1, 4, 7 et 8)

M. Jessy Létourneau mentionne qu'il aimerait déposer un avis de motion concernant la modification du règlement numéro 3. M. Pierre-Luc Tremblay mentionne qu'il prend sa demande et lui répondra au cours de prochains jours.

01.01.18 Information : Fondation et vols CSeries

Mme Francine Paquette mentionne qu'il a du nouveau à la Fondation du Collège, en la personne de M. Joël Bouchard qui a été nommé directeur adjoint. Les billets de ski pour le Mont-Tremblant ont été mis en vente et il y aura un souper d'huitres au profit des étudiants du Centre collégial de Mont-Tremblant qui aura lieu au Fairmont le 28 novembre.

M. Robert Drolet mentionne que Bombardier cherche des candidats pour des tests à effectuer sur le CSeries. Les participants doivent être en bonne santé et avoir 50 ans et plus. Les intéressés sont priés de donner leur nom à Mme Diane Bournival, qui les fera suivre.

M. Charles-Étienne Gill mentionne qu'il a constaté le peu d'appareils micro-ondes à la cafétéria et ce malgré le nombre croissant d'étudiants. Mme Paquette lui répond qu'il peut lui acheminer ses remarques et qu'elle procédera aux vérifications et au suivi. Une des préoccupations dont on veut tenir compte dans le projet d'agrandissement est d'offrir plus d'espaces « ilots » où les étudiants pourront s'installer.

01.01.19 Levée de l'assemblée

M. Robert Drolet, appuyé par M. Hubert Maisonneuve, propose :

« la levée de la séance ».

La proposition est adoptée à l'unanimité et la séance est levée à 22 h 15.

Conseil d'administration
30 septembre 2014

XXXXV-1^{re}

Pierre-Luc Tremblay
Président

Diane Bournival
Coordonnatrice des Affaires corporatives